

Lausanne, avril 2024

A toutes celles et ceux
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

**Les bateaux Belle Époque *Vevey* et *Italie* navigueront en alternance en 2024 !
En cause : leurs roues à aubes, qui nécessitent une révision complète cette année.**

Madame, Monsieur, chères amies et chers amis des bateaux Belle Époque du Léman,

Nous avons besoin de votre soutien ! Un coup dur a entraîné l'arrêt du *Vevey* pendant plusieurs mois l'année dernière : certaines pièces de ses roues à aubes ont subitement cassé, comme sur son jumeau *Italie* par ailleurs, mettant en évidence l'usure d'éléments essentiels de propulsion. Ces arrêts forcés sont d'autant plus préoccupants qu'il s'agit des deux unités les plus sollicitées de la flotte Belle Époque, parcourant chaque année entre 20 et 30 000 km chacune.

Dès lors, une révision complète s'impose en 2024. Pour contribuer au financement de ces réparations, qui vont bien au-delà de l'entretien courant de ces bateaux plus que centenaires, **l'ABVL s'est engagée à trouver d'ici l'été CHF 500 000.– auprès de ses donatrices et donateurs.** C'est à cette condition que le *Vevey* et l'*Italie* pourront être réparés et continuer à naviguer.

Vous qui aimez les bateaux Belle Époque du Léman, nous faisons appel à votre générosité. Nous avons besoin de votre soutien pour réunir les CHF 500 000.– nécessaires aux réparations des roues à aubes des bateaux *Vevey* et *Italie*. Diverses pièces d'origine, datant respectivement de 1907 et 1908, doivent en effet être restaurées, voire pour certaines reconstruites.



Usées par des millions de rotations durant des décennies, les roues à aubes d'origine des bateaux *Vevey* et *Italie* nécessitent une révision complète.



Coup dur en pleine saison 2023 : à la suite d'une avarie au niveau de ses roues à aubes, il a fallu arrêter le *Vevey*, durant plusieurs mois et l'amarrer au Bouveret.

Seuls six des huit bateaux de la flotte Belle Époque seront simultanément en navigation en 2024 : alors que l'*Helvétie* est désarmé depuis plus de 20 ans, la CGN n'aura d'autre choix que de faire naviguer le *Vevey* et l'*Italie* à tour de rôle. L'un des deux assurera le service horaire pendant que l'autre sera arrêté pour la révision de ses roues à aubes, notamment pour le changement de ses pales.

Merci d'accorder votre soutien financier à la flotte Belle Époque de la CGN, et plus particulièrement aujourd'hui aux bateaux *Vevey* et *Italie*. C'est grâce à vous que ces deux unités historiques pourront continuer de naviguer.

Depuis plus de 20 ans, l'ABVL contribue au financement de travaux de restauration et d'améliorations patrimoniales des bateaux Belle Époque de la CGN. Nous nous engageons sans relâche pour le maintien en service horaire de cette flotte unique au monde, classée monument historique depuis juin 2011.

Une nouvelle question préoccupe désormais la CGN, tout comme les autres compagnies de navigation en Suisse et dans le monde entier : trouver les énergies et techniques qui permettront de réduire puis de supprimer l'impact sur l'environnement de la propulsion des bateaux. La flotte Belle Époque étant particulièrement concernée, l'ABVL a pris l'initiative de préfinancer, à hauteur de CHF 1 400 000.–, une étude de deux ans conduite par la CGN dès ce printemps, qui évaluera les possibilités de produire la vapeur alimentant les machines par des énergies renouvelables, de même que le remplacement en général du diesel. L'étude débutera par la recherche de la future propulsion de l'*Helvétie*, aucune solution n'étant *a priori* exclue, de la vapeur à une solution entièrement électrique en passant par l'hydrogène. Elle s'étendra à la suite aux autres unités Belle Époque, puis concernera finalement l'ensemble de la flotte de la CGN.

D'autre part, l'ABVL a décidé de soutenir en parallèle les préparatifs d'importants travaux de remise en état et de rénovation partielle du bateau à vapeur *Savoie*, dont la dernière restauration date de 2006. La CGN a planifié ces travaux durant la période 2025-2026. Nous vous informerons en détail du projet dans un prochain courrier.

Avec l'aide de ses quelque 20 000 donatrices et donateurs, l'ABVL a versé à la CGN près de 35 millions de francs ces deux dernières décennies, sans compter un fonds doté de 7 millions de francs pour des rénovations futures. Outre les CHF 500 000.– que nous nous sommes engagés à récolter d'ici l'été en faveur du *Vevey* et de l'*Italie*, nous allons relever ces prochaines années **deux défis majeurs** :

- participer au financement de la restauration complète de l'*Helvétie*, prévue d'ici la fin de la décennie ;
- contribuer au maintien en navigation du *Simplon* en attendant sa restauration, après celle de l'*Helvétie*.

C'est grâce à la générosité de personnes telles que vous que l'ABVL est en mesure de contribuer de manière très importante à préserver la flotte Belle Époque de la CGN, un patrimoine unique au monde. Nous vous en remercions vivement.

Pour l'heure, nous sollicitons votre soutien pour le *Vevey* et l'*Italie*, les deux unités qui navigueront en alternance durant la saison 2024 pour assurer quotidiennement les boucles du Haut-Lac supérieur entre le Bouveret, St-Gingolph et la Riviera (voir ligne 5 du NaviPlan ci-joint).

La CGN compte sur l'ABVL, principal partenaire privé pour la sauvegarde de sa flotte Belle Époque, et nous comptons sur vous pour nous donner les moyens d'honorer nos engagements envers elle !

Avec nos vifs remerciements pour votre soutien, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN



Maurice Decoppet
Président



Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.– à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.–, veuillez consulter le talon en haut des bulletins de versement annexés. Et n'oubliez pas : les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.–. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.

P.P.S. Si vous souhaitez devenir membre de l'ABVL et participer à nos activités et décisions, n'hésitez pas à vous inscrire au moyen de la carte ci-jointe.



Nous avons le plaisir de vous remettre ci-joint l'édition 2024 de notre traditionnel NaviPlan, qui présente de manière graphique les parcours empruntés chaque jour par les divers bateaux de la CGN. Ainsi, le *Vevey* et l'*Italie*, affectés à la ligne 5, se relaieront durant toute la saison pour assurer les boucles du Haut-lac supérieur.

Vous pouvez également consulter la version électronique du NaviPlan sur
www.naviplan.ch

